

Juillet 2001

Québec, le 25 juillet 2001

Madame Nicole Boulay  
Directrice des études  
Cégep de Baie-Comeau  
537, boulevard Blanche  
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Objet : Suivi de l'évaluation du programme d'AEC *Agent immobilier*

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné, lors de sa réunion du 11 juillet dernier, les suites données par le Cégep de Baie-Comeau à la recommandation que lui avait adressée la Commission à la suite de l'évaluation de son programme d'AEC *Agent immobilier* (902.56). Même si le Collège n'offre plus ce programme d'attestation d'études collégiales depuis 1995, il a tenu compte de cette recommandation dans la mise en œuvre d'autres programmes d'AEC.

Pour donner suite au premier volet de la recommandation portant sur le développement d'un mécanisme d'évaluation des plans de cours, le Collège a systématisé l'analyse des plans de cours qui est effectuée par le service de la formation continue; l'utilisation d'une grille d'évaluation permet de vérifier la présence, dans les plans de cours analysés, d'«éléments essentiels» de la PIEA. Quant au deuxième volet de la recommandation, le Collège y satisfait en mettant à la disposition des chargés de cours des modèles de plans de cours; de plus, il assure auprès d'eux un encadrement qui vise une application adéquate de la PIEA (remise d'un guide des pratiques pédagogiques et administratives; rencontre des enseignants pour préciser les éléments que le plan de cours doit comprendre pour être conforme à la PIEA).

En conclusion, la Commission est satisfaite des suites données à son évaluation et considère que le Cégep de Baie-Comeau, même s'il n'a pas offert son programme *Agent immobilier* depuis six ans, a su profiter de cette évaluation pour le bénéfice d'autres programmes d'AEC.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agr er, Madame la Directrice,  
l'expression de mes sentiments distingu s.

Le Pr sident,

Jacques L' cuyer